

Experts comptables retraités E C R

Siège : 19 rue Cognacq Jay 75007 PARIS

AN E C S

Experts Comptables et Commissaires aux Comptes Retraités Rhône-Alpes E C R Rhône-Alpes

Siège : 51 rue Montgolfier 69006 LYON

Une initiative d'Experts-Comptables retraités Entente générations

UNE AIDE D'EXPERT A UN FUTUR EXPERT

Les lacunes dans la forme du mémoire d'expertise comptable ont trop souvent, selon les jurys de soutenance, un impact sur l'évaluation finale et peuvent parfois faire basculer leur décision, surtout depuis l'obligation d'atteindre au minimum la note de dix à l'épreuve de soutenance du mémoire.

LA SOLUTION COACHING MEMOIRE PLUS DE DIPLOMES

Le coaching mémoire est l'accompagnement d'un mémorialiste par un expert-comptable sénior, tout au long de l'élaboration du mémoire. **Le tuteur est là pour aider à résoudre les problèmes de rédaction que rencontre un grand nombre de candidats** (présentation, orthographe, construction de phrases, mise en page....) **mais sans s'immiscer dans le contenu du mémoire qui reste la seule responsabilité du mémorialiste.**

Une convention écrite est établie entre le mémorialiste et le Conseil Régional de l'Ordre et prévoit une participation financière (cotisation réduite de 50 % pour les membres de l'ANECS).

UN SUIVI PERSONNALISE

Le tuteur s'engage à **rencontrer régulièrement** le mémorialiste au fur et à mesure de l'élaboration de son mémoire, pour **l'aider à progresser dans la rédaction de celui-ci**, à en améliorer la forme et le style ainsi qu'à maîtriser ses délais. (une vingtaine d'heures d'entretien)

En contrepartie de cette relecture professionnelle par un sénior, le mémorialiste s'engage à rédiger son mémoire en respectant le planning préétabli, à honorer les rendez-vous fixés avec le tuteur et à fournir entre chaque rendez-vous un travail effectif et suivi.

CONVENTION ECRITE

Cet accompagnement est formalisé par une convention écrite entre le mémorialiste et l'Ordre tuteur/mémorialiste donnant donnant.

MODALITES : UN ACCOMPAGNEMENT PAR ETAPE

- 1** Pour bénéficier du coaching, **il est impératif d'avoir obtenu l'agrément du sujet de mémoire**
- 2** Pour s'inscrire, le candidat doit remplir un dossier disponible au conseil régional de l'Ordre de la Région Rhône Alpes avec lequel il signe une convention. La désignation du tuteur et sa mise en relation avec le mémorialiste sont gérées **au Conseil Régional par Madame Florence GREMAIN (*)**.
Si vous souhaitez des informations complémentaires vous pouvez vous adresser à **Monsieur Serge DIGNOIRE (**), vice-président**, responsable du coaching à E C R Rhône-Alpes.
- 3** **Une participation financière modique** est demandée au mémorialiste (100 euros, une réduction de 50 % est accordée aux membres de l'ANECS)

Il est recommandé aux mémorialistes de recourir à ce dispositif le plus en amont possible des dates de dépôt du mémoire (généralement les 15 février et 31 août) afin que ce suivi individuel se fasse sur une période suffisamment longue avec toute l'efficacité et la sérénité nécessaires

Pour le Conseil d'Administration de E C R Rhône Alpes
Françoise GRISVARD
Présidente

(*) *Coordonnées de l'interlocutrice du Conseil Régional- Florence GREMAIN :*
04 72 60 26 26 ou f.gremain@oecra.fr

(*) *Coordonnées de Serge DIGNOIRE* 06 07 61 79 46 - dignoire@wanadoo.fr
Responsable du coaching à l'Association